

L'encadrement par privilèges

1) Catégorie :

- Approche

2) Problème de départ :

- L'école Notre-Dame-du-Canada, à Québec, est située au neuvième décile sur l'échelle de défavorisation, selon les évaluations du MELS. Il y a environ une dizaine d'années, le climat éducatif de cette école était marqué par différents éléments défavorables à la réussite scolaire, éléments souvent caractéristiques des écoles en milieux défavorisés.
 - Les problèmes de comportement y étaient fréquents. En classe, l'impolitesse, les comportements dérangeants, la défiance de l'autorité de l'enseignant et les conflits entre élèves nuisaient aux apprentissages. Dans la cour de récréation, on observait régulièrement des gestes de violence physique, des vols, des bousculades et du vandalisme. Le nombre d'incidents était tel que la technicienne en éducation spécialisée ne pouvait s'occuper que des cas les plus graves.
 - Plusieurs élèves présentaient un retard scolaire important, caractérisé par une faible maîtrise de la lecture et de l'écriture à la fin de la première année.
 - Les enseignants devaient aussi faire face à la désaffection parentale, surtout dans le cas des élèves de troisième cycle. Les témoignages recueillis coïncidaient sur ce point : les parents de ces élèves semblaient avoir perdu toute emprise sur le comportement de leur jeune, à l'école et ailleurs.
 - Le taux élevé de roulement chez les enseignants nuisait au travail d'équipe. L'équipe-école était fracturée par les clivages. Cette ambiance était néfaste aux possibilités de s'investir et de s'épanouir professionnellement à cette école.
- Lorsque des jeunes manifestent des problèmes de comportement, les intervenants scolaires ont souvent tendance à répondre par des conséquences punitives. Toutefois, dans les milieux où sévit la violence, le fait de répondre par plus de coercition, plus de punitions conduit rapidement à un cul-de-sac. Les élèves en difficulté testent les limites sociales permises, ont une acuité de perception à détecter les failles du système et défient l'autorité pour prendre conscience de leurs propres capacités.

3) Objectifs :

- Augmenter l'estime de soi et les habiletés sociales des élèves.
- Accroître le sentiment d'appartenance à l'école.
- Favoriser un meilleur engagement dans la tâche scolaire.
- Réduire les actes de violence et d'impolitesse.
- Réduire les interventions disciplinaires du personnel de l'école.
- Améliorer le climat scolaire.

4) Milieu de réalisation :

- École primaire
- Communauté

5) Clientèle visée :

- Élèves âgés de 6 à 12 ans

6) Mots clés :

- Encadrement par privilèges, cœuréaction, partenariat école-famille-communauté, système d'émulation, gestion positive, privilège, milieu défavorisé, estime de soi, habiletés sociales, sentiment d'appartenance, violence, problème de comportement, climat scolaire, réussite éducative

7) Description :

- L'encadrement par privilèges est un système de gestion du comportement qui est en place à l'école Notre-Dame-du-Canada depuis 2001. Il vise à reconnaître et encourager les comportements positifs des élèves plutôt que de centrer les efforts du personnel de l'école à faire respecter la discipline.
- Par le renforcement positif, on veut récompenser les élèves qui ont manifesté des comportements exemplaires (respect des règlements de l'école, geste d'entraide, résolution autonome et pacifique d'un conflit, etc.). Pour ce faire, les enseignants remettent des coupons aux élèves, que ces derniers peuvent échanger contre des activités privilèges. Les coupons ne peuvent être retirés une fois qu'ils ont été donnés, peu importe le comportement de l'élève par la suite.
- Les activités privilèges sont offertes par l'ensemble du personnel scolaire : les enseignants, les spécialistes, la secrétaire, la direction d'école, le concierge, les éducatrices du service de garde, etc. Les parents bénévoles et les organismes communautaires y participent aussi. Tous ces acteurs s'engagent ainsi ensemble à créer un climat favorable, un milieu de vie agréable et stimulant.

8) Étapes de réalisation :

- I. Phase de conception et de préparation : définition de l'objectif de l'intervention, de la population cible, du fonctionnement et des comportements attendus.
- II. Élaboration de la liste d'activités offertes et de leur prix (en coupons).
- III. Distribution des coupons, choix des activités par les élèves.
- IV. Organisation des activités privilèges.
- V. Retour sur la démarche : évaluation et adaptation du système.

9) Activités/Interventions :

- Par l'utilisation de la récompense, on veut renforcer les valeurs de respect, d'entraide, de résolution pacifique des différends et de réussite, piliers du climat souhaité. L'influence de ce renforcement se répercute tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la classe.
- Cette approche, axée sur la valorisation du respect des règles, recentre les adultes sur les comportements positifs manifestés par les élèves et ne vient pas affecter négativement leur relation. Au contraire, le temps accordé par les adultes de l'école durant les activités privilégiées représente l'amorce du développement d'une relation de confiance, de respect et de reconnaissance mutuelle avec les élèves qu'ils côtoient.
- Les actions de toutes les personnes qui gravitent dans l'environnement de l'école étant concertées, l'encadrement offert aux jeunes est plus constant, plus cohérent.
- Les activités offertes peuvent varier et doivent s'adapter aux besoins du moment. La majorité d'entre elles se déroulent à l'école, sauf les activités avec les organismes communautaires, qui ont lieu dans leurs locaux. Voici des exemples de privilèges offerts :
 - Activités au sein de l'école : dîner basket, récréation prolongée, improvisation, peinture sur verre, jeu du détective, création de bijoux, midi-film, etc.;
 - Activités dans la communauté : dîner avec les poupons au CPE l'Essentiel, vélo, piscine, assistant-directeur à la Ruche, etc.;
 - Activités avec les parents : présentation de leur profession, activités de bricolage, etc.;
 - Sorties éducatives (quilles, cinéma, etc.);
 - Coiffure de princesse par madame la directrice;
 - Aller dans une classe de maternelle;
 - Inviter un ami dans ma classe.

10) Ressources nécessaires :

- Ressources humaines :
 - Personnel de l'école
 - Comité de travail (un représentant du préscolaire et de chaque cycle, un spécialiste, un représentant du service de garde, un TES)
 - Coordonnateur (TES ou autre)
 - Parents
 - Organismes communautaires (la bibliothèque du quartier, la Ruche de Vanier, Ressources Parents Vanier, le CPE l'Essentiel, la Maison des jeunes, etc.)
- Ressources financières :
 - La majorité des activités organisées n'entraînent pas de frais supplémentaires. Un budget de 5 \$ est autorisé par la direction pour l'organisation et la réalisation de chaque activité.

11) Rôle des participants :

- Le comité :
 - élabore une liste d'activités et détermine leur prix (en coupons);
 - fait la promotion des règles de vie de l'école;
 - veille à la réalisation des activités dans un délai raisonnable;
 - publie, diffuse et ajuste la liste des privilèges affichée dans chacune des classes;
 - assure une communication efficace entre tous les participants;
 - fait un bilan des activités et le présente au personnel et au conseil d'établissement.
- Le coordonnateur :
 - est à l'écoute des irritants et des questionnements manifestés par le personnel et en avise la direction;
 - encourage l'équipe lorsqu'il sent une baisse de motivation (rappelle les avancées et retombées du projet, tente de trouver des solutions, etc.);
 - assure le suivi et l'harmonisation des activités privilèges avec les autres activités des élèves (sorties, Québec en Forme, suivi orthopédagogique, etc.);
 - collecte l'information nécessaire à l'évaluation des activités et à la production du bilan.
- Les enseignants :
 - déterminent un thème ou une gamme d'activités qu'ils désirent réaliser avec les élèves;
 - remettent un coupon aux élèves lorsqu'ils observent des comportements positifs;
 - animent certaines activités privilèges. (Ces activités sont intégrées à la charge de travail des enseignants, au même titre que le temps de récupération.)
- La direction :
 - anticipe les difficultés qui pourraient survenir et tente d'y remédier;
 - offre le soutien et l'encadrement nécessaire à la continuation du projet.
- Les parents et responsables des organismes communautaires :
 - animent des activités privilèges en lien avec leurs champs d'intérêt.

12) Résultats de l'expérimentation/Fondements scientifiques :

- De 2005 à 2007, une recherche du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire a été menée afin de comprendre le fonctionnement du projet, d'en constater les impacts et de témoigner de son efficacité.
 - L'expérience a démontré que le système d'encadrement par privilèges a eu une influence positive sur le climat de l'école.
 - Selon les enseignants, la participation aux activités leur permet de transmettre des habiletés sociales dans un climat convivial et non contraignant. Avec la mise en œuvre du système d'encadrement par privilèges, l'école a connu une diminution notable des actes d'incivilité, de violence et d'impolitesse. L'exercice de la discipline a changé : les enseignants ont tendance à appliquer moins de sanctions coercitives et sont constamment à la recherche de moyens pour stimuler l'autorégulation de l'élève.

- o Des résultats positifs ont été observés chez les élèves : développement d'une image positive de soi et d'un sentiment d'appartenance à l'école, diminution de la contestation de l'autorité, centration sur le travail scolaire, augmentation du sentiment de sécurité, etc.
- o Les parents considèrent que ce système joue un rôle très important dans l'établissement d'un climat scolaire sécuritaire et accueillant. Selon eux, les enseignants se préoccupent des jeunes et pas seulement de leur tâche. Certains parents disent même avoir choisi cette école pour l'encadrement sécuritaire et social qu'elle procure, les valeurs éducatives qu'elle véhicule et le respect des enfants comme êtres humains et adultes en devenir. De plus, ils se sentent appréciés par les enseignants.
- o Les responsables des organismes communautaires qui participent à la réalisation des activités considèrent que la relation qu'ils ont pu établir avec l'école à travers ces activités confère à leur mission une solide assise.

13) Matériel associé au projet :

- Programme d'activités
- Coupons

14) Information complémentaire :

- o https://www.cqjdc.org/foucade/fovol10_no2.pdf
- o http://www.cscapitale.qc.ca/docs/autres-pub/encadrement_par_privileges.pdf
- o <http://cscapitale-ecole-notre-dame-du-canada.ca/wp-content/uploads/2014/01/Plan-d-action-du-comit%C3%A9-encadrement-2013-2014-%C3%A9cole-Notre-Dame-du-Canada.pdf>
- o <https://www.cstros-lacs.qc.ca/ecoles/primaire/saint-thomas/code-de-vie>
- La Commission scolaire de la Capitale a remporté, grâce à cette approche, le prestigieux prix Éducation lors du Gala des prix d'excellence de l'administration publique du Québec, en 2007.
- L'information contenue dans cette fiche a été tirée, intégralement ou en partie, des sites Web suivants :
 - o http://www.centrejeunessedequbec.qc.ca/institut/documents/encadrement_par_privileges.pdf;
 - o http://carnets.opossum.ca/dianed/2007/11/comment_batir_un_systeme_demul.html;
 - o https://www.oirs.ulaval.ca/files/content/sites/oirs/files/guide_pratiques_collaboratives.pdf;
 - o <http://recit.cscapitale.qc.ca/nd-canada/>.